

Vertraulich

VERHANDLUNGSPROTOKOLL

der 3. Sitzung des Bundesrates

vom 27. Januar 1992

Frais de représentation

La proposition de mettre les vice-chanceliers au bénéfice de frais de représentation soulève des objections. Il faudrait revoir globalement cette question et éviter des précédents. Le chancelier s'oppose à cette façon de voir. La fonction des vice-chanceliers a un caractère particulier, car ils sont les seuls fonctionnaires qui remplacent un magistrat et assistent aux séances du Conseil fédéral. Il n'y a ainsi pas de précédent à craindre. Le Conseil est donc d'accord avec la proposition.

Kreditbegehren des EJPD

Die Kreditbegehren des Bundesamtes für Flüchtlinge werden kritisiert. Es geht nicht an, dass Bundesämter die im Budget festgelegten Limiten für Sachauslagen und Spesenentschädigungen überschreiten. Bundesrat Koller zeigt Verständnis für diese Einwände und ist in diesem Sinne bereits vorstellig geworden. Man muss aber auch berücksichtigen, dass das BFF personell stark ausgebaut wurde. Die Kredite werden deshalb genehmigt. In der Diskussion wird auch die Frage der Stelleninsetrate des Bundes aufgeworfen. Manche Departemente können sich grosse Insetrate in zahlreichen Zeitungen leisten, andere dagegen nicht. Eine einheitliche Praxis des Bundes wäre zu begrüssen. Das Personalamt wird beauftragt, über die Praxis Bericht zu erstatten.

Massnahmenpläne Luftreinhaltung

Das Aussprachepapier des EJPD wird zusammen mit der Tempo-Frage auf die Klausursitzung vom 12. Februar verschoben. Der Rat diskutiert dagegen die bereinigten Anträge der Departemente, welche ebenfalls erst nach der Klausursitzung publiziert werden.



Der Zeitpunkt einer Vernehmlassung über die CO²-Abgabe ist umstritten. Eine solche Abgabe sollte erst zur Diskussion gestellt werden, wenn das Parlament die Erhöhung des Treibstoffzolles beschlossen hat und die Ergebnisse der Finanzreform bekannt sind. Cette proposition est combattue par M. Cotti. La consultation était prévue pour le mois de juin 1991, et on a déjà du retard. Les propositions du DFI sont actuellement soumises à la procédure de consultation des offices. Il faut pouvoir lancer au plus tôt la consultation. Cela sera favorable aussi à la réforme des finances, car l'opinion publique saura qu'à par la taxe CO² remboursée, il n'y aura pas d'autre mesure et notamment pas d'écobonus. Il vaut mieux jouer cartes sur table. Le Conseil partage cette façon de voir.

A propos des normes plus sévères pour les machines de chantier et certains véhicules, M. Delamuraz ne s'oppose pas à une étude, mais se réserve le droit de n'adopter une proposition définitive qu'à l'issue de cette étude. Pour M. Koller, tel est bien le sens de sa proposition, qui est donc adoptée. Des propositions concrètes seront présentées au Conseil une année après la votation sur le TEEE. In bezug auf die Frage der Wirtschaftlichkeit sowohl des kombinierten Verkehrs als auch der Leerfahrtenbörse werden die Bundesräte Ogi und Stich eine gemeinsame Formulierung besprechen.

Armeeleitbild 95

Die Stellungnahme des EMD zu den verschiedenen Mitberichten wird insgesamt positiv gewertet, so dass der Rat nur noch einzelne Fragen diskutieren muss. Für Bundesrat Stich ist die Frage der Grösse der Armee noch nicht befriedigend gelöst. Was braucht die Schweiz? Eine Armee von 400'000 oder eine solche von nur 265'000 Wehrleuten? Für Bundesrat Villiger müsste für eine kleinere Armee die Mobilität erhöht werden. Das Armeeleitbild 95 lässt eine spätere Verkleinerung der Bestände zu. Bundesrat Koller unterstreicht die Notwendigkeit, das Armeeleitbild zeitlich mit dem Zivilschutzleitbild zu koordinieren. Der Rat sollte deshalb das Leitbild für den Zivilschutz bereits am 12. Februar verabschieden, damit rasch eine Information darüber erfolgen kann.

M. Delamuraz donne une appréciation générale du texte proposé, qui est assez bien nuancé, mais émet des considérations de fond. La nécessité d'une réforme est non seulement due à l'évolution de la menace, mais également aux modifications intervenues à l'intérieur du pays, notamment dans le domaine économique. En soulignant ce fait, et en particulier que l'image paradisiaque d'une Europe sans menace ne s'est pas réalisée, le message du Conseil fédéral passera mieux. A ce propos, M. Delamuraz propose que le Conseil fédéral adopte une courte déclaration qui devrait accompagner ce rapport pour le placer dans son contexte politique réel. Les milieux traditionnalistes doivent savoir que le Conseil fédéral, par

cette réforme, ne veut pas tout abandonner, mais bien disposer d'une armée qui aura subi une cure d'amaigrissement tout en gardant ses muscles. Bundesrat Villiger dankt für die gute Aufnahme seiner Vorschläge und unterstreicht die Bedeutung der Information. Er wird deshalb auch eine direkte Information der Armeekeise veranlassen und die verlangte Sprachregelung vorlegen. Bundesrat Koller bringt seine Sorge betreffend Ausbildung zum Ausdruck. Er kann die Armee reform nur dann unterstützen, wenn die Ausbildungszeit nicht noch mehr verkürzt wird. Bundesrat Villiger sieht in der Armeeausbildung der Wehrmänner ebenfalls eine prioritäre Aufgabe. Mit der Armee reform wird diese Zeit nicht verkürzt, sondern eher verlängert.

Waffenplatz Neuchlen-Anschwilen

Der EMD-Chef informiert darüber, dass vor der Abstimmung über die Initiative "40 Waffenplätze sind genug" keine unnötigen Bauten getätigt werden sollten. Insbesondere sollte man mit dem Bau der eigentlichen Kaserne zuwarten. Dies bedeutet kein Nachgeben, sondern vielmehr einen Verzicht auf unnötige Provokationen. Der Rat nimmt dies zur Kenntnis.

Kreditbegehren des EFD

Den Anträgen des EFD wird zugestimmt. Bundesrat Stich bedauert, diese Anträge so spät unterbreiten zu müssen. Solche Begehren hätten bereits im Nachtragskredit 2 von 1991 gestellt werden müssen. Er hat die Verantwortlichen im EFD in diesem Sinne informiert.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Le DFEP envisage d'envoyere une délégation trop nombreuse, surtout si l'on tient compte du fait que les résultats n'ont jusqu'ici pas été satisfaisants. M. Delamuraz est d'accord de revoir la composition de la délégation, mais souligne que dans cette Conférence également, il y aura des travaux de commissions auxquels la Suisse devrait assister.

Stratégie d'information sur l'intégration européenne

Les propositions sur la stratégie d'information ne sont pas contestées, même si des modifications de détail sont proposées. Il va de soi que les crédits sont réservés pour le cas où le TEEE verrait vraiment le jour. Or, selon M. Delamuraz, il n'y a pas encore eu de progrès essentiels dans la nouvelle négociation qui s'est ouverte après la décision de la cour européenne. Le contenu de l'information ne sera pas délégué aux experts en rela-

tions publiques qui auront pour seule tâche d'exécuter les stratégies décidées par le Bureau de l'intégration, en accord avec la conférence des services d'information.

Quant aux nouvelles négociations, elles ont sans doute détérioré encore l'image du TEEE en Suisse et rendu ainsi plus difficile le travail d'information. Il est possible que le Conseil fédéral soit appelé à prendre de nouvelles décisions. Pour le moment, le calendrier de votation populaire le 6 décembre doit être maintenu, même si les chances que la votation puisse avoir lieu à cette date diminuent. Pour M. Cotti, il paraît presque souhaitable que les discussions sur le TEEE s'enlisent et que le Conseil puisse discuter directement d'une adhésion. Mais pour décider un tel pas, il est indispensable qu'il ait connaissance du troisième rapport sur l'intégration. M. Felber annonce que ce rapport est pratiquement terminé, mais que le Conseil a décidé de le présenter au Parlement en même temps que le message sur le TEEE. Il va de soi que le Conseil fédéral ne devra pas prendre de décision avant que ce rapport ait été déposé, discuté et adopté. Le chancelier Couchepin souhaite une décision rapide quant au calendrier probable, car il devra en parler jeudi aux présidents des Chambres qui souhaitent planifier leurs travaux.

7e rapport sur l'agriculture et paiements directes

M. Delamuraz confirme avoir discuté bilatéralement avec plusieurs membres du Conseil fédéral et avoir chargé ses spécialistes de mettre au point les modifications de textes qui en résultent. Malheureusement, ce travail n'a pas couvert, pour des raisons de temps, toutes les remarques présentées. Mais il ne s'agit que de problèmes de rédaction et le rapport pourra probablement être publié vendredi déjà. Le Conseil est d'accord avec cette façon de procéder.

Bäuerliche Preisbegehren

Bundesrat Stich verzichtet darauf, eine Erhöhung der Kartoffelpreise zu beantragen, auch wenn die Alkoholverwaltung einen Antrag in diesem Sinne vorbereitet hatte. Er hat zudem die zuständigen Leute beauftragt, die Freigabe des Kartoffelpreises zu prüfen. In bezug auf die Anträge des EVD sollte man besser von Entschuldungsmassnahmen anstatt von Umschulungshilfe sprechen. Der Rat ist damit einverstanden.

M. Cotti s'informe des raisons qui poussent le DFEP à proposer une participation des cantons aux seules dépenses agricoles qui concernent l'environnement. M. Delamuraz explique que la politique agricole est du domaine exclusif de la Confédération, ce qui impose une telle différenciation.

Votations fédérales

Le chancelier confirme que le référendum sur la NLFA n'a pas abouti, car même en considérant les circonstances les plus favorables aux référendaires, il obtiendrait au plus 49'925 signatures valables. Un certain nombre d'enveloppes ont été envoyées par les communes après la date limite du 13 janvier. Par conséquent, les objets en votation le 17 mai, adoptés sous réserves lors de la dernière séance, sont définitivement approuvés. M. Koller s'informe des critères appliqués pour déterminer l'ordre selon lequel les différents objets sont soumis à votation. En principe, le facteur temps est pris en compte, mais dans le cas présent il est opportun de le corriger par le critère de l'intérêt d'un thème soumis en votation, ainsi que par le souci de clarté et de compréhensibilité des explications du Conseil fédéral. M. Delamuraz pose la question de savoir si le recours présenté par M. Minelli contre les explications du Conseil fédéral sur la protection des animaux pourrait avoir des conséquences sur la votation du 16 février. Tel n'est pas le cas, car les explications du Conseil fédéral sont réputées "acte de gouvernement" non sujet à recours.

Rapport sur les relations internationales

Le rapport du Conseil fédéral à la Commission de gestion sur le développement des relations internationales de l'administration soulève des critiques. Non seulement il a été soumis trop tard au Conseil fédéral, mais encore il insiste trop sur la nécessité d'engager dans ce domaine du personnel supplémentaire. M. Felber partage dans le fond ces critiques et se dit lui-même insatisfait de ce rapport. Néanmoins, le temps presse et il faut s'attendre à de nouvelles questions de la part de la Commission de gestion. Dans cet esprit, le rapport est adopté.

Secrétaire d'Etat au DFAE

Le président Felber explique les raisons qui l'ont incité à proposer M. Kellenberger en tant que secrétaire d'Etat au DFAE, proposition qui trouve l'approbation tacite de tous les membres du Conseil. M. Felber a l'intention de revoir les structures du DFAE afin que le secrétaire d'Etat ne soit plus à la tête d'une direction déterminée. Les indiscretions sur cette nomination ont sans doute pour origine une "taupe" au DFAE.

Aussprachen

Flexibilisierung des Dienstverhältnisses

Bundesrat Stich erläutert seine Vorschläge, wonach sich eine Lösung auf Gesetzesstufe aufdrängt. Die Anzahl der zu flexibilisierenden Positionen ist so gross, dass eine Regelung auf Verordnungsstufe gesetzeswidrig wäre. Auch Prof. Zimmerli hat diese Haltung in der Finanzdelegation vertreten. Nichts spricht indessen gegen den Einbezug der beiden Vizekanzler und des Informationschefs der Bundeskanzlei in die Flexibilisierungsverordnung. Der Rat teilt die Einschätzung von Bundesrat Stich nicht. Der Bundesrat hat seine Grundsatzentscheide in Kenntnis der Rechtslage bereits am 13. November 1991 getroffen. Auch wenn 20 oder 30 strategisch wichtige Positionen flexibilisiert würden, ist der Grundsatz der Rechtsgleichheit erfüllt. Wie hat sich die Finanzdelegation zu den ihr unterbreiteten Fällen geäussert? Eine Antwort steht noch aus, so dass die Diskussion über das weitere Vorgehen verschoben wird.

Inkraftsetzung des revidierten VwOG

Das neue Gesetz wird auf den 1. März in Kraft gesetzt, doch wird der Bundesrat erst später entscheiden, welche Funktionen der Titel Staatssekretär verliehen wird.

Von-Wattenwyl-Gespräche

Die vorgeschlagenen Themen werden angenommen, doch wird die Bundeskanzlei für die Klausursitzung vom 12. Februar ein Aussprachepapier über die künftige Gestaltung dieser Treffen mit den Bundesratsparteien unterbreiten. Bei der Festlegung der Delegation wird unterstrichen, dass nicht alle Mitglieder des Bundesrates an diesen Gesprächen teilnehmen sollten.

Umfragen

- | | |
|----------|--|
| BR Ogi | - wird am 10. Februar in Genf den US-Vize-Präsidenten Dan Quayle treffen. |
| | - Beim Einsatz des "Falcon" konnten 1991 634'000 Franken eingespart werden. |
| BR Stich | - informiert über die Auflösung der Kaderorganisationen, die nun auch in bezug auf die finanziellen Aspekte vollzogen ist. |

- informiert über den Stand der Erledigung der Beschwerden gegen Entscheide des Sonderbeauftragten für Staatsschutzakten.
- Chanc. Couchepin
- distribue un rapport sur l'Etat d'avancement des travaux dans les différentes installations "K" du Conseil fédéral. Il n'y a pas de problème particulier ni de dépassement de crédits. Le Conseil prend note du rapport.
 - la Délégation des finances souhaite un rapport du service de contrôle de l'administration du Conseil fédéral sur les nouvelles structures de la DDA. Peut-il donner ce mandat aux services de M. Hahnloser? Tel est bien le cas.
- Prés. Felber
- l'Assemblée fédérale a refusé de traiter au cours de la session spéciale déjà la proposition concernant la revente des terrains non agricoles, qui sera renvoyée à la session de mars.
 - se dit prêt, à la demande de M. Cotti, à inviter le cardinal Schwery à une réception qui aura lieu à la fin d'une séance du Conseil fédéral.

30.1.1992 AC/dl

SCHWEIZERISCHE BUNDESKANZLEI

geht an:

- Departementsvorsteher (7)
- Bundeskanzler (1)
- Vizekanzler/in (2)